



ENSEIGNEMENT
**UN RISQUE
D'ERREURS
DE RECRUTEMENT**

C'est pendant l'épreuve
orale que s'apprécie
la capacité
d'un futur professeur
à communiquer avec
sa classe. Cette année,
beaucoup seront
pourtant admis
sur la seule foi des écrits

PAGE 5



À LA UNE

De futurs **professeurs** recrutés sans épreuves orales

Certains candidats aux concours de l'enseignement seront admis dès les écrits

Marion (son prénom a été changé) se rappellera longtemps la date du 17 mars 2020. Le premier jour du confinement en France devait aussi être celui de la première épreuve écrite de l'agrégation de philosophie, que l'étudiante prépare depuis un an. Dimanche 15 mars, elle a reçu ce message laconique : « *Les concours des trois prochaines semaines sont reportés en raison de l'épidémie de Covid-19.* » S'ensuivit un mois de silence. « *Ça été très compliqué de trouver du sens sans savoir si on travaillait encore pour quelque chose* », reconnaît la jeune femme de 26 ans, qui est allée se confiner chez un ami après la fermeture de son internat, loin de chez elle, pour un temps indéfini et un concours devenu hypothétique.

Le ministère de l'éducation nationale a mis fin à cette angoissante attente le 15 avril : le concours est maintenu pour les 256 377 candidats aux concours de l'enseignement, dont 128 217 à ceux de l'enseignement secondaire (capes, capes, capet, agrégation...). Le nombre de postes ouverts ne change pas, et les épreuves devraient se tenir « *entre le 15 juin et le 21 juillet* » (mais pas avant septembre pour les oraux du concours interne).

Deux règles sont établies. Ceux qui ont passé et réussi les écrits avant le confinement passeront l'épreuve orale, de préférence en visioconférence. Les autres s'arrêteront aux écrits : c'est le cas de la moitié des candidats aux concours du secondaire. Ces écrits feront office d'épreuves d'admission pour devenir enseignant stagiaire en septembre (à mi-temps en classe, à mi-temps en formation). Pour ces jeunes, la procédure

de titularisation sera renforcée, notamment grâce à un oral exceptionnel à l'issue de l'année de stage.

De l'avis de chacun, le constat a beau être amer, il est implacable : la situation ne laissait pas d'autre choix. Cette annonce a cependant engendré de nombreuses questions. Dans quelles conditions auront lieu les épreuves écrites ? En quoi consistera l'oral exceptionnel à la fin de l'année de stage pour ceux qui n'auront passé que l'écrit ? Sera-t-il aussi sélectif que l'oral des concours ? Si oui, que deviendront les candidats renvoyés au bout d'un an (ce qui est habituellement très rare), et comment combler les postes vacants ? Sinon, comment les accompagner et s'assurer qu'il n'y a pas eu plus d'erreurs de recrutement que d'habitude ? Les précisions manquent encore.

CRAINTE DE « L'ANNÉE BLANCHE »

La décision n'en constitue pas moins un soulagement. « *Ces concours doivent avoir lieu, sinon il manquera l'équivalent de 5 000 postes à temps plein à la rentrée dans le secondaire* », rappelle Alain Billate, responsable des questions de formation au SNES-FSU, premier syndicat dans le second degré. Sans compter que les candidats, qui préparent ces concours très exigeants depuis au moins un an, craignaient « l'année blanche », sans être certains d'avoir les moyens de recommencer ; notamment les boursiers, qui s'inquiètent aussi des épreuves en juillet qui les empêcheront de trouver un travail durant la moitié de l'été. Mais « *si l'épidémie repart, les décisions peuvent-elles changer ?* », s'interroge Marion. *J'ignore comment je vais rester motivée malgré l'incertitude.* »

Leur préparation a été bouleversée par le confinement. Si les candidats devaient être prêts pour les écrits en mars, ce n'est pas le cas pour les oraux, généralement préparés dans un second temps. Pour les quelques milliers de candidats aux concours externes du secondaire qui les passeront, impossible de s'entraîner dans les conditions des épreuves, ou d'avoir accès aux bibliothèques, toutes fermées. « *Nous nous sommes adaptés pour leur proposer des alternatives en visioconférence, mais ce sont des pis-aller* », reconnaît Alex Esbelin, responsable de formation à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) Clermont-Auvergne.

Les inquiétudes se focalisent toutefois sur les plus de 163 000 candidats qui ne passeront que des écrits, dont plus de 60 000 pour les concours du secondaire. « *Je m'attendais à tout sauf à l'annulation des oraux*, déplore Pauline, 22 ans, candidate au capes de mathématiques. *Ce sont des épreuves très spécifiques, je ne préparais que ça depuis un mois, je misais beaucoup dessus. J'ai travaillé pour rien et perdu du temps.* » Un temps précieux, car, faute d'oral, les écrits seront deux fois plus sélectifs.

**« NOUS RISQUONS
DE VOIR PLUS
DE JEUNES PROFS
EN DIFFICULTÉ
QUE D'HABITUDE
DEVANT LES CLASSES »**

ALAIN FRUGIÈRE
président du capes de SVT



Mais plus sélectif ne signifie pas forcément plus pertinent. Les candidats redoutent d'être recalés à l'écrit alors qu'ils auraient pu atteindre les oraux en temps normal, et que « *c'est là qu'on montre qu'on peut être un bon prof* ». Les jurys redoutent, eux, l'erreur de recrutement. Une crainte d'autant plus vive que la rentrée de septembre s'annonce délicate, face à des élèves qui auront, pour la plupart, passé trois mois loin des écoles l'année précédente et que les enseignants seront chargés d'accompagner.

CAPACITÉ À « FAIRE COURS »

« *Il y a des compétences qu'on ne peut évaluer qu'à l'oral* », explique Alain Frugière, président du jury du capes de sciences de la vie et de la Terre (SVT) et vice-président du réseau Inspé. Comme la capacité à s'exprimer en public, à « faire cours », ou les compétences pédagogiques. Des éléments dont les écrits ne disent rien, ou presque, et pourtant fondamentaux pour sélectionner des enseignants.

« *Il y a des gros ratés à l'oral, y compris de gens qui n'ont pas un bon niveau académique alors qu'ils ont réussi les écrits* », assure une présidente de jury de capes, qui souhaite rester anonyme. Selon le jury du capes d'histoire-géographie, 27,9 % des candidats recalés aux oraux dans cette matière en 2019 auraient été admis si seuls les écrits avaient compté, et plus d'un quart des admis ne l'auraient pas été.

L'absence d'oral est déplorée dans toutes les disciplines. Si beaucoup en prennent acte, insistant surtout sur le fait que cela devra rester exceptionnel, d'autres la dénoncent. « *Certains candidats ne s'expriment pas correctement à l'oral, soit en anglais, soit en français, car certains*

sont étrangers... On ne peut pas les recruter sans avoir entendu le son de leur voix, ensuite ce sont les élèves qui essaient les plâtres, et ces gens sont embauchés pour quarante-cinq ans! », s'emporte un membre du jury du capes d'anglais.

Au capes d'histoire-géographie, une lettre ouverte du jury demande au ministère de repousser l'admission d'un an et d'organiser les oraux du concours en juin 2021. Dans cette matière, on craint le candidat inadapté dans une discipline censée aborder des « *questions socialement vives* » avec des adolescents. Selon un membre du jury, « *c'est à l'oral que nous apprécions le recul du candidat sur les faits historiques, sur le monde qui l'entoure, sa capacité à les enseigner de manière éthique. Nous ne pouvons pas laisser des gens qui n'ont pas le niveau, ou qui tiennent des propos dangereux – nous en voyons chaque année – devant des élèves.* » Sans le filtre de l'oral, « *nous risquons de voir plus de jeunes profs en difficulté que d'habitude devant les classes*, prédit Alain Frugière. *Il faudra muscler leur accompagnement, adapter nos formations.* »

Ces aléas auront-ils raison de la volonté des candidats? Cette entrée atypique dans le métier occupe déjà un coin de certains esprits. « *Il faudra s'adapter pour rattraper le confinement, reprendre les programmes...* », s'inquiète Chloé, candidate en histoire-géographie. « *On a vu les difficultés des élèves avec le confinement, et l'importance de la présence de l'enseignant*, estime pour sa part Sana, qui passe le capes d'espagnol. *J'ai encore plus envie de réussir et d'être à leurs côtés, d'avoir cette mission de les former.* » Dans quelles conditions? Personne ne le sait encore. ●

ÉLÉA POMMIERS